



(12) **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

(43) Date de publication:
18.07.2001 Bulletin 2001/29

(51) Int Cl.7: **A47F 7/16, A47F 7/10**

(21) Numéro de dépôt: **01400079.8**

(22) Date de dépôt: **12.01.2001**

(84) Etats contractants désignés:
AT BE CH CY DE DK ES FI FR GB GR IE IT LI LU
MC NL PT SE TR
 Etats d'extension désignés:
AL LT LV MK RO SI

(72) Inventeur: **Barbieri, Benjamin**
78230 Le Pecq (FR)

(74) Mandataire: **Dawidowicz, Armand**
Cabinet Dawidowicz,
18, Boulevard Péreire
75017 Paris (FR)

(30) Priorité: **14.01.2000 FR 0000471**

(71) Demandeur: **Barbieri, Benjamin**
78230 Le Pecq (FR)

(54) **Support pour articles textiles**

(57) L'invention concerne un support (1) de présentation et d'accrochage, par exemple d'articles textiles, destiné à être suspendu sur une tige (6) d'un présentoir, ledit support (1) étant constitué d'un matériau en feuille (2) plié au moins en deux pour venir en prise sur l'article textile à la manière d'une pince et présentant un orifice d'accrochage (3) sur la tige (6) du présentoir.

L'invention consiste en ce que l'orifice d'accrochage (3) est ménagé sur au moins une ligne de pliure du matériau en feuille (2), ledit orifice (3) étant ainsi ouvert sur

le bord du support (1) lorsque ledit matériau en feuille (2) est plié, une languette (5) élastiquement déformable étant solidaire d'un bord dudit orifice (3) ouvert et s'étendant jusqu'au moins le voisinage du bord opposé de telle sorte que l'orifice d'accrochage (3) est fermé par ladite languette (5), la déformation élastique de la languette (5) autorisant l'accrochage et le décrochage sur un présentoir.

Application à la présentation et accrochage d'articles

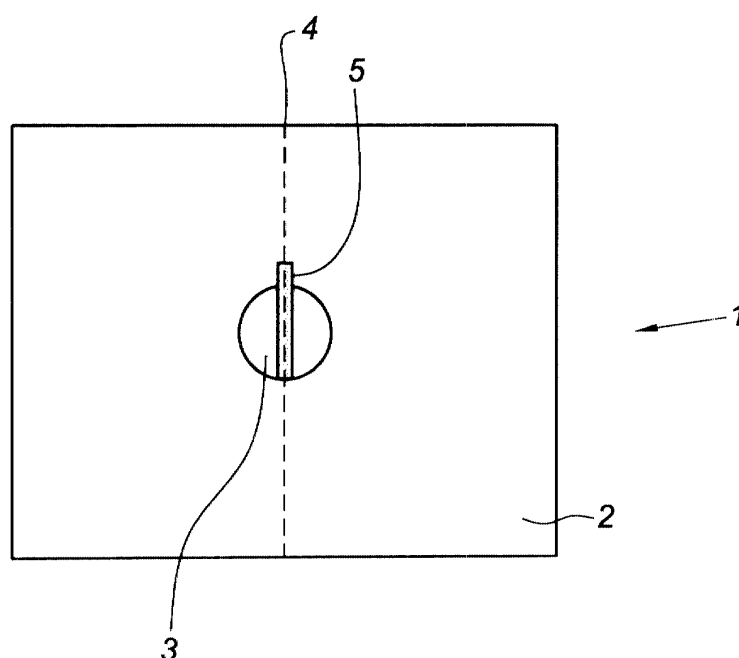


Fig. 1

Description

[0001] La présente invention concerne un support de présentation et d'accrochage, par exemple d'articles textiles, destiné à être suspendu sur une tige d'un présentoir, ledit support étant constitué d'un matériau en feuille plié au moins en deux pour venir en prise sur l'article textile à la manière d'une pince et présentant un orifice pour son accrochage sur la tige du présentoir.

[0002] De tels supports sont généralement réalisés en carton. Le présentoir présente une tige sur laquelle le support est suspendu par son orifice. On met ainsi en place des séries d'articles textiles enfilés les uns après les autres sur la tige du présentoir. Lorsqu'il s'agit d'articles de textile comportant des tailles et/ou des couleurs différentes, les acheteurs, plutôt que de retirer les articles se trouvant d'abord sur la tige, exercent une traction sur le support qui se déchire alors. Ces supports déchirés ne tiennent généralement plus sur le présentoir. Il en résulte des étalages défaits et en pagaille.

[0003] De manière à remédier à cet inconvénient, on a proposé des supports réalisés en carton et présentant une découpe s'étendant entre l'orifice d'accrochage du support et le bord dudit support. De cette manière, lorsqu'on exerce une traction sur le support, la découpe se déforme et permet de retirer le support sans déchirer le carton. Cependant, au fur et à mesure des enlèvements et des remises du support sur le présentoir, le carton se déforme totalement et ne tient plus sur le présentoir.

[0004] Dans le cas de supports en matière plastique, on arrive également à des cassures du support ou à des déformations empêchant la mise en place correcte du support sur le présentoir.

[0005] La présente invention a donc pour but de remédier à ces inconvénients en proposant un support facile à mettre en oeuvre et qui autorise des décrochages et des accrochages répétés sur un présentoir.

[0006] A cet effet, l'invention a pour objet un support de présentation et d'accrochage, par exemple d'articles textiles, destiné à être suspendu sur une tige d'un présentoir, ledit support étant constitué d'un matériau en feuille plié au moins en deux pour venir en prise sur l'article textile à la manière d'une pince et présentant un orifice d'accrochage sur la tige du présentoir, caractérisé en ce que l'orifice d'accrochage est ménagé sur au moins une ligne de pliure centrale du matériau en feuille, ledit orifice étant ainsi ouvert sur le bord du support lorsque ledit matériau en feuille est plié, une languette élastiquement déformable étant solidaire d'un bord dudit orifice ouvert et s'étendant jusqu'au moins le voisinage du bord opposé dudit orifice de telle sorte que l'orifice d'accrochage est fermé par ladite languette, la déformation élastique de la languette autorisant l'accrochage et le décrochage sur un présentoir.

[0007] Ainsi, de manière avantageuse, la languette se déforme élastiquement pour ouvrir l'orifice d'accrochage et autoriser le passage du présentoir, ce qui permet de mettre en place le support sur le présentoir, la défor-

mabilité élastique de la languette permettant à celle-ci de revenir fermer ledit orifice d'accrochage.

[0008] Par conséquent, le support peut être mis en place sur le présentoir et enlevé dudit présentoir facilement et autant de fois que possible sans que le support ne subisse d'endommagement.

[0009] Le matériau en feuille constituant le support peut être du carton, une matière synthétique ou tout autre matériau en feuille approprié.

[0010] On décrira maintenant plus en détail l'invention à l'aide du dessin annexé dans lequel :

La figure 1 représente une vue en plan d'un support selon l'invention ;

La figure 2 représente une vue en perspective avant du support de la figure 1 ;

La figure 3 représente une vue en perspective avant d'une variante de réalisation du support ; et

La figure 4 représente une vue en perspective avant du support selon la figure 3 suspendu à un présentoir.

[0011] Le support 1 selon l'invention est constitué d'un matériau en feuille tel que du carton se présentant sous la forme d'un flan rectangulaire 2. Ce flan 2 est pourvu sensiblement centralement d'un orifice 3 constituant l'orifice d'accrochage du support 1.

[0012] Cet orifice 3 est situé sur la ligne de pliure 4 du flan 2 de manière à ce que, une fois plié sensiblement le long de la ligne de pliure 4 ou parallèlement à celle-ci, le support 1 se présente sous la forme d'une pince venant en prise sur l'article textile à suspendre et comportant son orifice d'accrochage 3 ouvert le long du bord supérieur de ladite pince.

[0013] Le long de la ligne de pliure 4 est fixée, sur un bord de l'orifice 3, une languette 5 s'étendant jusqu'au bord opposé de l'orifice d'accrochage 3. Cette languette 5 est réalisée en un matériau élastiquement déformable tel qu'une matière synthétique élastiquement déformable. De préférence, lorsque le support est en matière synthétique, la languette 5 peut être formée d'une seule pièce avec ledit support.

[0014] Il suffit donc d'écarter la languette 5 pour pouvoir accéder à l'orifice d'accrochage 3 et y loger la tige d'accrochage 6 d'un présentoir.

[0015] La languette 5 présentant de préférence une certaine largeur, le pliage du flan 2 s'effectue selon deux lignes de pliure 4' parallèles entre elles et à la ligne de pliure 4 centrale dans cet exemple.

[0016] De préférence, l'orifice d'accrochage 3 est réalisé de telle sorte que chaque demi-portion dudit orifice 3, une fois le flan 2 plié, présente une profondeur suffisante à l'effacement de la languette 5 pour permettre le passage d'une tige d'accrochage 6. Ainsi, comme on peut le voir à la figure 3, la languette 5 peut s'effacer

totale dans la demi-portion de l'orifice 3 (position B) ou s'écarter en dehors du support 1 (position C) et revenir ensuite élastiquement à sa position de fermeture de l'orifice d'accrochage 3 (position A).

[0017] La languette 5 peut s'étendre, du côté où elle est fixée le long de la ligne de pliure 4, de manière à renforcer ledit support 1.

[0018] On obtient ainsi un support, par exemple pour des articles textiles, qui autorise des décrochages et des accrochages répétés sur un présentoir sans endommagement dudit support tout en étant simple et économique à réaliser.

feuille (2) s'effectue selon deux lignes de pliure (4') parallèles.

7. Support selon l'une des revendications 1 à 6, caractérisé en ce que l'orifice d'accrochage (3) est réalisé de telle sorte que chaque demi-portion dudit orifice (3), une fois le matériau en feuille (2) plié, présente une profondeur suffisante pour un effacement de la languette (5) afin de permettre le passage d'une tige d'accrochage (6).

Revendications

1. Support (1) de présentation et d'accrochage, par exemple d'articles textiles, destiné à être suspendu sur une tige (6) d'un présentoir, ledit support (1) étant constitué d'un matériau en feuille (2) plié au moins en deux pour venir en prise sur l'article textile à la manière d'une pince et présentant un orifice d'accrochage (3) sur la tige du présentoir, caractérisé en ce que l'orifice d'accrochage (3) est ménagé sur au moins une ligne de pliure (4) du matériau en feuille (2), ledit orifice (3) étant ainsi ouvert sur le bord du support (1) lorsque ledit matériau en feuille (2) est plié, une languette (5) élastiquement déformable étant solidaire d'un bord dudit orifice (3) ouvert et s'étendant jusqu'au moins le voisinage du bord opposé de telle sorte que l'orifice d'accrochage (3) est fermé par ladite languette (5), la déformation élastique de la languette (5) autorisant l'accrochage et le décrochage sur un présentoir.
2. Support selon la revendication 1, caractérisé en ce que le matériau en feuille (2) constituant le support (1) est du carton.
3. Support selon la revendication 1, caractérisé en ce que le matériau en feuille (2) constituant le support (1) est une matière synthétique.
4. Support selon l'une des revendications 1 à 3, caractérisé en ce que la languette (5) est réalisée en un matériau élastiquement déformable tel qu'une matière synthétique élastiquement déformable.
5. Support selon l'une des revendications 1 à 4, caractérisé en ce que le support (1) est en matière plastique, la languette (5) étant formée d'une seule pièce avec ledit support (1).
6. Support selon l'une des revendications 1 à 5, caractérisé en ce que, lorsque la languette (5) présente une certaine largeur, le pliage du matériau en

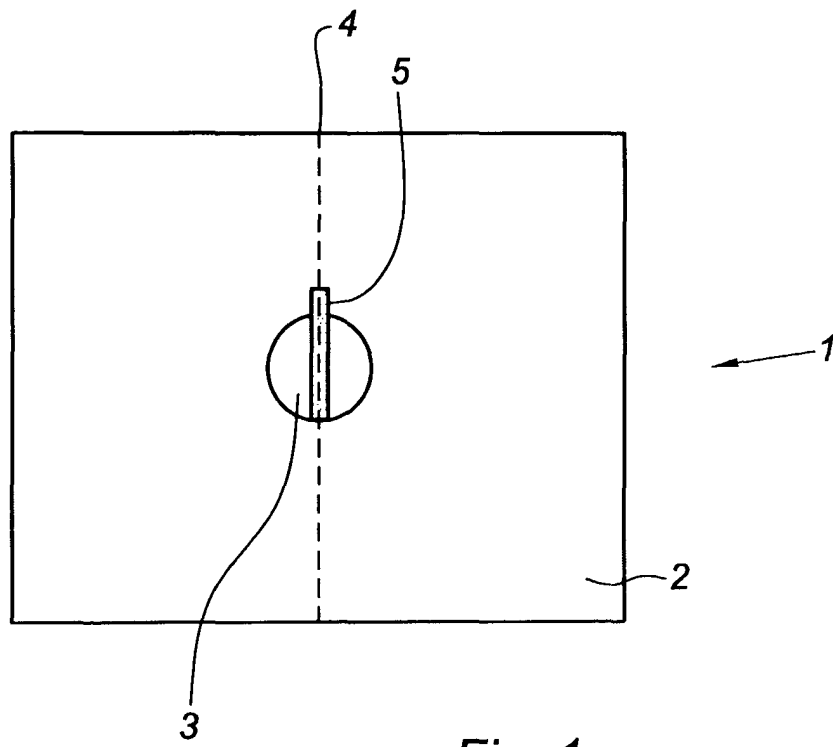


Fig. 1

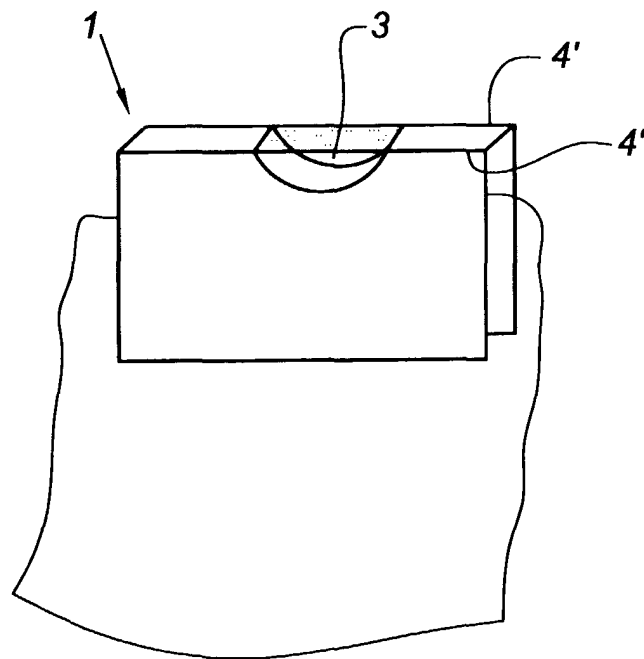
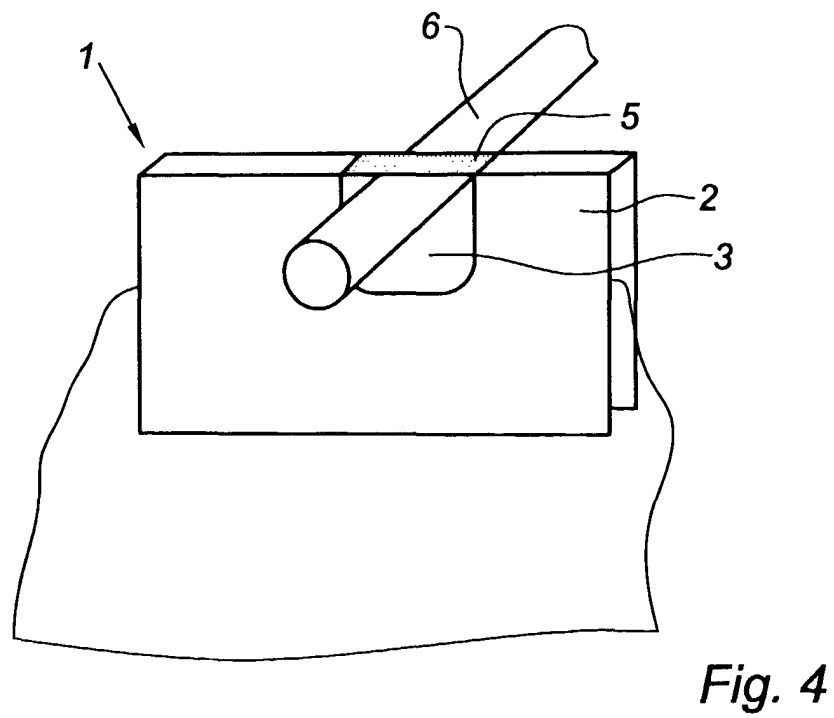
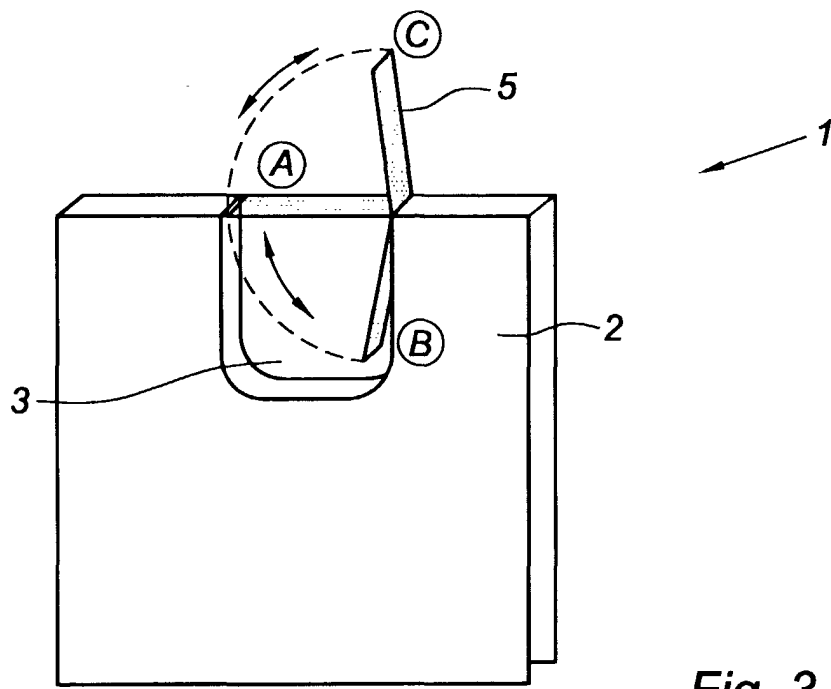


Fig. 2





Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande

EP 01 40 0079

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int.CI.7)
A	US 3 398 839 A (BALLENGER WILLIAM G ET AL) 27 août 1968 (1968-08-27) * le document en entier * ---	1-7	A47F7/16 A47F7/10
A	US 3 854 591 A (SCHUESSLER R) 17 décembre 1974 (1974-12-17) * le document en entier * ---	1	
A	FR 2 570 330 A (ROUGET PIERRE) 21 mars 1986 (1986-03-21) * abrégé * -----	1	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int.CI.7)
			A47F A47G
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 5 avril 2001	Examineur Lupo, A
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant			

EPO FORM 1503 03 82 (P04C02)

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 01 40 0079

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.

Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

05-04-2001

Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
US 3398839 A	27-08-1968	AUCUN	
US 3854591 A	17-12-1974	AUCUN	
FR 2570330 A	21-03-1986	AUCUN	

EPO FORM P0460

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82